



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 24.11.2021, **Publication répétée:** 23.11.2021, 25.11.2021

Numéro de publication: BH00-0000004689

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Genève, Rue David-Dufour 5, 1205 Genève

Sommation des autres personnes concernées, AC Construction Sàrl

2. Publication

Organisation concernée:

AC Construction Sàrl
CHE-149.171.608
Avenue de Vaudagne 33
1217 Meyrin

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée n'exerce plus d'activités et n'a plus d'actifs réalisables. L'entité juridique a été sommée sans résultat de faire valoir un intérêt au maintien de l'inscription auprès de l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 1re phrase, CO). Les autres personnes concernées sont donc sommées, en vertu de l'art. 934, al. 2, 2e phrase, CO) de faire valoir auprès de l'office du registre du commerce, dans le délai indiqué, leur intérêt fondé au maintien de l'inscription de l'entité juridique. Si, dans le délai imparti, personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription, la radiation de l'entité juridique est ordonnée par l'office du registre du commerce (art. 934, al. 2, 3e phrase, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 934, al. 3, CO).

Délai : 30 jours

Fin du délai: 27.12.2021

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Genève,
Rue David-Dufour 5, P.O.B. 64, 1211 Genève 8,
1205 Genève